

deux médailles séparées dont l'une du Sacré-Cœur et l'autre de Marie ?

R.— “ Le bouclier du chrétien ” est une production de la guerre. Il contenait des prières et les objets de piété nécessaires au soldat catholique dans la vie des tranchées, et servait à faire connaître sa religion advenant sa mort. Placés dans un riche étui de cuir, ces objets de piété faisaient un cadeau de premier ordre à envoyer à un soldat. La guerre finie, “ le bouclier du chrétien ” est resté. Il importe donc d'examiner si les médailles qu'il contient peuvent bien remplacer le scapulaire.

Disons d'abord que la médaille-scapulaire, selon le décret du 16 décembre 1910, doit représenter d'un côté Notre-Seigneur montrant son Cœur sacré et de l'autre le Sainte Vierge. “Hujus numismatis partem rectam, SSmi D. N. J. C. suum sacratissimum Cor ostendentis, aversam, Bmæ Virginis Mariæ effigiem referre debere.”

Comme pour le gain des indulgences les concessions doivent être interprétées *strictement*, nous ne croyons pas que deux médailles dont l'une représenterait uniquement le Sacré-Cœur et l'autre la Sainte Vierge puissent servir de médaille-scapulaire et recevoir la bénédiction *ad hoc*. Mais êtes-vous bien sûr que les médailles du “ bouclier du chrétien ” ne sont frappées que d'un côté ? Ne sont-ce pas plutôt l'avert et le revers de deux médailles semblables que vous voyez ? Dans ce cas ce seraient deux médailles-scapulaires ordinaires qui pourraient fort bien recevoir la bénédiction.

CHRONIQUE DIOCÉSAINNE

Ordination. — Dimanche matin, le 15 février, dans la chapelle Saint-Louis de la Basilique, Son Éminence le Cardinal Bégin a conféré la prêtrise à M. l'abbé Ambroise Tremblay, du diocèse de Chicoutimi. M. l'abbé Ed. Duchesne, du Séminaire de Chicoutimi, accompagnait le jeune prêtre pendant la messe de l'ordination, et M. l'abbé Martel, de l'archevêché, dirigeait les cérémonies.

Vêture et profession religieuse. — Dimanche, le 1er février, au couvent Mont Jeanne d'Arc de l'Enfant-Jésus de Beauce, dans la chapelle des Sœurs de Saint-François d'Assise, avait lieu une cérémonie de vêture et de profession religieuse présidée par le R. Père Ludovic, franciscain de Québec, qui donna le sermon de circonstance.